

Votre logement a besoin d'être amélioré ?



Une assistance gratuite
dans le cadre de
l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat.

La Communauté de Communes de la Forêt
vous propose un accompagnement technique
ainsi qu'un soutien administratif et financier
pour vous aider à réaliser des travaux
d'amélioration de votre logement.

Avant d'engager toute démarche, contactez l'association SOLIHA
Loiret, missionnée par la collectivité, afin de bénéficier d'un
service gratuit et sans engagement pour : l'étude de projets,
des conseils techniques neutres, une évaluation financière des
aides mobilisables et une assistance administrative pour les
obtenir.

Appelez SOLIHA au 02 38 52 28 19

contact.loiret@solihha.fr

ou rendez-vous chaque 2ème et 4ème lundi du mois,
de 10h à 12h, à l'annexe de la Mairie de Neuville-aux-Bois.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition
pour votre premier rendez-vous.

Aides sous condition de ressources
destinées aux propriétaires occupants ou bailleurs
réservées aux résidences principales de plus de 15 ans
logements occupés ou vacants

Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat valable jusqu'au 31 mars 2026
financée par l'Anah, le Département du Loiret
et la Communauté de Communes de la Forêt.



Conseils
techniques

Aides
financières

Accompagnement
administratif



02 38 52 28 19

